DNS-News.fr

Le Club Noms de domaine

http://www.club-nd.fr

DNS News n°141

Janvier 2010

Chers Amis,

L'actualité de ce mois de janvier est dominée, pour ne pas changer, par le processus de création des nouvelles extensions avec des avancées notables sur quatre projets IDN et la fin de la période d'appel à commentaires sur l'EOI. Autre point chaud, le début du processus de signature de la racine avec DNSSEC, dont nous aurons certainement à reparler !

Je vous rappelle que les blogs et sites suivants valent toujours le détour :

- Celui de Cédric Manara, qui scrute l'actualité juridique :
http://www.domaine.blogspot.com
- Celui de Stéphane Bortzmeyer, pour l'actualité technique :
http://www.bortzmeyer.org/
- Celui de Rémy Sahuc, pour le « Second marché »
http://www.blogodomaines.com
- et le site d'infos de David Goldstein, pour ceux qui veulent être informés des derniers événements en temps (presque) réel : http://www.technewsreview.com.au

En vous souhaitant une excellente lecture

Loic Damilaville
Editeur de DNS News
http://www.dns-news.fr
DNS News est diffusée gratuitement depuis 1998. N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à faire des liens vers son site !
Pour s'abonner, il suffit d'écrire à dnsnews-subscribe@yahoogroups.com
Téléchargez le Livre blanc sur la gestion des noms de domaine en versions francophone ou anglophone sur http://www.dns-news.fr

SOMMAIRE

Edito : Le processus de signature de la racine est engagé

VIE DES EXTENSIONS

ARAB, ASIA, БГ (bulgare), CA (Canada), CL (Chili), CN (Chine), CO (Colombie), CR (Costa-Rica), CZ (République tchèque), DE (Allemagne), FI (Finlande), FR (France), Haïti (HT), LU (Luxembourg), MADRID, MX (Mexique), NL (Pays-bas), NO (Norvège), PT (Portugal), SE (Suède), UK (Royaume-Uni), VEGAS, VN (Vietnam)

IL Y A DIX ANS

DNS News n°21 – Janvier 2000 - Le négoce de noms en plein essor

DNS News n°141 – Janvier 2009

Edito : Le processus de signature de la racine est engagé

DNSSEC et IPv6, les deux grands défis du DNS pour les années à venir ?

Au milieu d'une actualité comme toujours assez riche, c'est sans doute le début du processus de signature de la racine avec DNSSEC, initié le 27 janvier sur le serveur L géré par l'ICANN (1), qui restera l'un des moments forts de l'histoire technique de l'Internet. Ce déploiement se fera progressivement et devrait s'achever en mai prochain. Nombre de registres ont déjà communiqué sur le fait qu'ils « signent » leur zone ou se préparent à le faire, mais ils ne sont pas les seuls concernés. Ainsi d'un communiqué de l'AFNIC (2) invitant les responsables techniques réseaux à se prémunir contre d'éventuelles mauvaises surprises à compter du moment où DNSSEC sera implémenté sur tous les serveurs du système racine. Il semble, à en juger par ce qui se passe dans les pays ayant déjà déployé DNSSEC, que cette évolution majeure est peu connue, et donc peu anticipée. Les registres se font un devoir de « signer » leur zone mais l'étape ultérieure, qui intéresse plus spécifiquement les gestionnaires de serveurs DNS, ne parait pas susciter beaucoup d'engouement. Un bel exemple de cette situation est donné par les agences gouvernementales américaines, dont 80% n'auraient pas respecté l'échéance qui leur avait été fixée au 31/12/2009 pour déployer DNSSEC (le .GOV étant signé depuis plusieurs mois). Faut-il s'attendre à une inertie comparable à celle qui touche IPv6 à la grande inquiétude des spécialistes (4) ? Les attaques visant à exploiter des failles de sécurité du DNS se multiplient pourtant (5), et il est chaque jour plus dangereux de ne rien faire.
En l'absence de « carotte », on eut espérer que le « bâton » sera plus écouté. DNSSEC n'est ainsi devenu un impératif qu'après la divulgation de la Faille Kaminski durant l'été 2008. C'était auparavant une option intéressante, mais sans caractère urgent, parmi tant d'autres dans les problématiques de sécurisation du DNS. Un récent rapport de la société Arbor Networks pourrait enrichir le débat (6). S'intéressant plus particulièrement aux infrastructures du DNS, il indique que les attaques par déni de service sont les plus redoutées par les spécialistes interrogés, et met en garde – toujours sur la base de l'enquête réalisée – contre une situation à haut risque provoquée par la conjonction de la migration accélérée vers IPv6 et de l'implémentation de DNSSEC : *"Any one of these changes alone would constitute a significant architectural and operational challenge for network operators; considered together, they represent the greatest and potentially most disruptive set of circumstances in the history of the Internet, given its growth in importance to worldwide communications and commerce. [...] "Today, the majority of global business networks are entirely reliant on Internet availability, stability and integrity. With the introduction of DNSSEC, IPv4 exhaustion and IPv6 deployment, these networks are facing a perfect storm: multiple, simultaneous, large-scale changes." »*
Ces analyses condamnent *a posteriori* l'attentisme qui a prévalu chez maints opérateurs. Comment expliquer le retard pris à déployer IPv6 alors que la raréfaction des adresses IPv4 est un phénomène identifié depuis plusieurs décennies et qu'IPv6 est stabilisé depuis au moins 10 ans ? Les arguments mis en avant se drapent dans les problématiques de sécurité, tout en renvoyant implicitement à la dialectique du plombier et de l'électricien. Ici, la communauté interrogée par Arbor Networks incrimine ainsi les fabricants de routeurs et de pare-feux, qui pour leur part expliqueront sans doute qu'ils peuvent tout faire si quelqu'un est prêt à payer pour cela : *"A majority of surveyed providers reported concerns over the security implications of IPv6 adoption, and the slow rate of IPv4 to IPv6 migration, or at least the parallel deployment of IPv6. As in previous years, providers complained of missing IPv6 security features in routers, firewalls and other critical network infrastructure. Other providers worried the lack of IPv6 testing and deployment experience may lead to significant Internet-wide security vulnerabilities."*
A suivre...

IDN TLDs: quand l'ICANN prouve qu'elle sait faire vite

Les modalités du processus d'évaluation des futures extensions en caractères non latins étaient à peine connues que les dossiers étaient envoyés à l'ICANN ; et les premiers candidats ont à peine eu le temps de communiquer sur leurs intentions que déjà, 4 d'entre les 16 qui se sont manifestés ont obtenu un blanc-seing de l'ICANN (7). Les heureux élus sont, sans grande surprise, le dossier égyptien (le processus ayant été annoncé à Sharm-el-

Cheikh, l'ICANN aurait été malvenue de retoquer ce candidat particulier), le dossier de la Fédération de Russie, le dossier des Emirats arabes unis et celui de l'Arabie saoudite. Pas de trace à ce stade du dossier chinois, qui ne devrait pas tarder à arriver. Les quatre « lauréats » sont à présent parés pour affronter la troisième étape du processus, la Délégation, qui devrait avoir lieu dans les prochaines semaines pour permettre un lancement au printemps (selon le calendrier prévisionnel russe). Une perspective attendue avec la plus grande impatience par maints « domainers » (8).

EOI : l'heure de vérité

La période d'appel à commentaires au sujet de *l'Expression of Interest* envisagé par l'ICANN pour connaître les candidats aux futures extensions a pris fin le 27 janvier. Les commentaires ont été nombreux (9) et les échanges nourris, avec pas moins de 273 emails archivés en fin de période. Cette effervescence reflète bien les tensions qui existent autour de ce processus, certains messages postés par des « opposants » - essentiellement des détenteurs de marques – étant décriés avec virulence (10) par les « partisans » - essentiellement des porteurs de projets et des prestataires. L'INTA, particulièrement visée dans ces échanges, s'est défendue (11) d'avoir envoyé une « consigne de vote » à ses membres, mais avec des arguments qui ne peuvent qu'exaspérer ses adversaires : « tous nos membres n'ont pas le temps [...] de préparer une réponse détaillée, ainsi même l'expression d'un accord ou d'un désaccord peut être précieuse à l'ICANN ». Il est délicat de bloquer un processus en se déclarant pris à la gorge, et dans le même temps de ne pas s'en soucier assez pour participer positivement aux échanges. Les détenteurs de marques ont découvert à l'occasion de la « menace » représentée par les nouvelles extensions qu'ils étaient forts lorsqu'ils étaient unis ; peut-être découvriront-ils plus tard qu'ils auraient été encore plus forts en étant impliqués...

L'ICANN organise sa future supervision... seule

L'ICANN a posté le 26 décembre dernier (12) ses propositions quant au dispositif de supervision qu'elle est tenue de mettre en œuvre aux termes de l'AOC (*Affirmation of Commitments*) signé avec le gouvernement américain et en vigueur depuis le 1er octobre. La période de consultation sur ce document a été étendue jusqu'au 10 février (13) probablement du fait de la quasi-absence de commentaires : sept en tout et pour tout (14).
Ces propositions sont pourtant assez explosives si l'on s'y penche en détail. On nous y explique par exemple que tout doit être mis en place fin 2010 – hâte justifiée par le fait que sur ce point précis l'ICANN viole *de facto* l'AOC depuis le jour de son entrée en vigueur. Mais d'autres détails ne manquent pas d'intérêt, comme le budget d'environ 1 million de dollars que coûterait ce dispositif, selon le scénario retenu – la plus grande partie étant destinée à financer un consultant appelé à « guider » les membres des Review Comittees dans leurs évaluations...
Autre détail piquant, la proposition de limiter la taille des Review Comittees à « six ou sept » personnes, ce qui, une fois décomptés les membres de droit et les experts désignés par les Supporting Organizations, ne laisse plus de place aux experts « extérieurs » qui n'auraient pas été désignés par les différents corps composant l'ICANN.
Signalons enfin un grand absent parmi la longue liste de thèmes que devront traiter chacun des Review Comittees : le budget. Toute à sa réoccupation de se montrer « transparente », l'ICANN a simplement « oublié » de citer la supervision de l'utilisation qu'elle fait de ses ressources dans les missions des Review Comittees...
Que reste-t-il donc de tout cela ? L'impression que le processus sera mis en place sans débats excessifs – et qu'une fois mis en place, il sera fort difficile à remettre en question. La certitude qu'il coûtera cher, tout en étant biaisé puisque les superviseurs seront « assistés » de consultants payés par l'ICANN et probablement choisis par elle. La préoccupation de voir que l'esprit de l'AOC, qui visait à une plus large ouverture de la supervision de l'ICANN, est assez volontiers trahi au profit d'un système où l'organisme sera en mesure de désigner peu ou prou la plupart de ses superviseurs. Et un doute sérieux quant à l'efficacité d'un tel dispositif, qui in fine pourrait ne pas couvrir les sujets les plus importants.
Les personnes voulant participer à l'un des Review Comittees, en tant que représentantes d'une des Supporting Organizations ou de l'un des Advisory Comittees, peuvent envoyer leurs candidatures – à l'ICANN - avant le 17 février prochain (15).

(1) DNSSEC Deployment in Root Zone of DNS Begins at ICANN
http://www.icann.org/en/announcements/announcement-27jan10-en.htm
(2) L'AFNIC invite les responsables techniques réseaux à se préparer à la signature de la racine DNS en mai 2010
http://www.afnic.fr/actu/nouvelles/240/l-afnic-invite-les-responsables-techniques-reseaux-a-se-preparer-a-la-signature-de-la-racine-dns-en-mai-2010
(3) 80% of government Web sites miss DNS security deadline
http://www.networkworld.com/news/2010/012010-dns-security-deadline-missed.html
(4) 90% of IPv4 address space used; IPv6 move looking messy

http://arstechnica.com/tech-policy/news/2010/01/90-of-ipv4-address-space-used-ipv6-move-looking-messy.ars
(5) Much Ado About Baidu
http://www.renesys.com/blog/2010/01/baidu.shtml
(6) Arbor Networks Releases Fifth Annual Infrastructure Security Report
http://www.arbornetworks.com/en/arbor-networks-releases-fifth-annual-infrastructure-security-report-2.html
(7) First IDN ccTLDs Requests Successfully Pass String Evaluation
http://www.icann.org/en/announcements/announcement-21jan10-en.htm
(8) IDNs: The Next Horizon for GeoDomain Investors
http://domainnamewire.com/2010/01/27/idns-the-next-horizon-for-geodomain-investors/
(9) Commentaires reçus par l'ICANN au sujet de l'EOI
http://forum.icann.org/lists/draft-eoi-model/
(10) Trademark Group Hijacks New TLD Comments
http://domainnamewire.com/2010/01/12/trademark-group-hijacks-new-tld-comments/
(11) INTA responds to ICANN "hijack" allegations
http://www.worldtrademarkreview.com/daily/Detail.aspx?g=522de54c-4464-4967-928e-46ff958cc542
(12) Discussion Draft: Affirmation Reviews
http://www.icann.org/en/announcements/announcement-26dec09-en.htm
(13) Discussion Draft: Affirmation Reviews — Extension of Public Comment Period
http://www.icann.org/en/announcements/announcement-2-21jan10-en.htm
(14) [affrev-draft-processes] Chronological Index
http://forum.icann.org/lists/affrev-draft-processes/
(15) Call for Applicants for the Position of Volunteer Review Team Member
http://www.icann.org/en/announcements/announcement-13jan10-en.htm

Vie des extensions

ARAB : le projet de « .ARAB » fait partie des quatre futures extensions en IDN récemment approuvées par l'ICANN (1). Il est porté par les EAU, Bahrein, l'Egypte, l'Arabie saoudite, la Syrie et le Yémen. Le président du Comité en charge du projet est le représentant de l'Autorité de régulation des telecoms de Bahrein (2).
(1) ICCAN approves Arabic domain for UAE
http://www.khaleejtimes.com/DisplayArticle.asp?xfile=data/theuae/2010/January/theuae_January627.xml&section=theuae&col=
(2) Bahrain Telecommunications Regulatory Authority leads development of '.arab' domain name on behalf of League of Arab States
http://www.domainnews.com/en/bahrain-telecommunications-regulatory-authority-leads-development-of-.arab-domain-name-on-behalf-of-league-of-arab-states.html

ASIA : la valeur d'une extension, telle qu'elle est perçue par les utilisateurs en général et par les "domainers" en particulier, est en bonne partie reflétée par les "cours" du Second marché. Parfois décriés, les « domainers » n'en restent pas moins les meilleurs experts pour juger de l'intérêt d'une extension en fonction de sa dynamique de développement et de sa valeur ajoutée ; qui plus est, leur jugement est d'autant plus fiable qu'ils votent avec leur portefeuille, risquant leur argent sur leurs convictions. De récentes enchères portant sur des .ASIA ont montré, au grand dam de certains, que les convictions des domainers n'étaient pas très fortes sur cette extension (1). Le nombre de .ASIA déposé est en lui même assez parlant, avec 215 000 noms pour 73 pays contre 3 millions de .EU pour les 27 pays de l'Union. Les prix de cession, dont le plus élevé culmine à 6 000 US$, offrent pour leur part peu de prise à la cupidité. Des comparaisons effectuées sur le même vocable (« realestate ») dans diverses extensions montrent que le .ASIA s'est vendu à 6 000 US$, loin derrière le .PK (Pakistan – 9 000 $), le .MOBI (85 000$) ou le .NET (300 000 $). Credit.ASIA, cédé 4 250 $, fait pauvre figure face à credit.INFO (36 000$), credit.FR (850 000 $) ou credit.mobi (10 500 $). Sans vouloir réduire une extension à l'image qu'en donne son Second marché, les indicateurs de succès semblent néanmoins plutôt orientés au rouge pour le .ASIA qui va devoir trouver son second souffle.
(1) Auction Shows Top .Asia Domain Names Not Worth Much
http://domainnamewire.com/2010/01/12/auction-shows-top-asia-domain-names-not-worth-much/

БГ (Bulgare) : questions existentielles en Bulgarie autour de la future extension en caractères cyrilliques (1) : d'aucuns voudraient se distinguer de l'extension nationale (.BG) en créant un « .BGR » (« .БГР » en cyrillique)

mais d'autres objectent que le BGR serait trop proche du .BR, l'extension nationale brésilienne, avec à la clef des chances de refus de l'ICANN. La solution trouvée consisterait à candidater pour les deux extensions et à voir celle qui passe.
(1) Bulgaria 'Battles' Brazil for Cyrillic BG Domain Name
http://www.novinite.com/view_news.php?id=111832

CA (Canada) : un article de presse (1) dévoile les projets du registre canadien de modifier sensiblement ses procédures dans les prochains mois. Sa priorité semble être de se désengager des vérifications menées directement auprès des titulaires après l'enregistrement, étape source de confusions, de coûts et de délais inutiles. Au menu figurent aussi la volonté de simplifier le contrat de 27 pages auquel doivent souscrire les titulaires de .CA, ainsi que la fluidification des procédures notamment en cas de dépôts multiples via de multiples bureaux d'enregistrement.
(1) Dot-ca registration to get easier later this year
http://www.itworldcanada.com/news/dot-ca-registration-to-get-easier-later-this-year/139766

CL (Chili) : le registre chilien communique sur son intention d'implémenter DNSSEC dans le courant de l'année 2010 (1). La page de son site consacrée au projet est http://www.nic.cl/dnssec. NIC Chile annonce aussi avoir conclu un partenariat avec E-Sign afin de proposer des certificats SSL (2).
(1) NIC Chile lanzará DNSSEC para .CL durante 2010
http://www.nic.cl/anuncios/2010-01-12.html
(2) Promoción en certificados SSL para dominios .CL
http://www.nic.cl/anuncios/2010-01-18.html

CN (Chine) : après l'annonce de mesures drastiques en décembre, le CNNIC semble avoir mesuré la portée de ses restrictions. Des déclarations pleines de bon sens (1) se font jour (« si on bloque les particuliers, ils reviendront en se faisant passer pour des entrepreneurs ou déposeront des noms de domaine dans d'autres extensions »). Il n'est donc pas douteux que les enregistrements redeviennent possibles aux particuliers, sans doute assortis de conditions plus dures qu'auparavant (2). C'est manifestement le réalisme qui prime, et l'on peut penser que le CNNIC a dû connaître des débats houleux ces dernières semaines. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : de fin novembre à fin décembre, le .CN, toutes sous extensions confondues, a perdu 1.6% à 13,459 millions de noms. La perte en noms de domaine enregistrés directement sous .CN a été de 1.8% (à 8.612 millions fin décembre), donc un peu plus forte qu'au global mais pas suffisante pour tout expliquer à elle toute seule. Les autres sous-extensions aussi sont toutes dans le rouge, bien que réservées aux résidents chinois.
(1) Les personnes individuelles seront autorisées à obtenir des noms de domaines
http://french.peopledaily.com.cn/Sci-Edu/6872870.html
(2) .cn registry remains in gray zone
http://news.alibaba.com/article/detail/technology/100237201-1-.cn-registry-remains-gray-zone.html
(3) Statistiques du .CN
http://www.cnnic.net.cn/html/Dir/2003/12/13/2020.htm

CO (Colombie) : les détails de l'ouverture attendue du .CO sont à présent connus (1). Le processus s'échelonnera du 1er avril au 20 juillet. Du 1er au 20 avril, seuls les titulaires de .CO enregistrés avant le 30 juillet 2008 pourront enregistrer leur nom à l'identique directement sous .CO. Du 26 avril au 10 juin, ce seront les détenteurs de marques valables en Colombie qui pourront déposer leurs noms. Entre le 21 juin et le 13 juillet aura lieu la « landrush period », à des tarifs élevés et pouvant conduire à des enchères en cas de demandes multiples sur un seul nom ; l'ouverture complète, à tous déposants dans le monde entier, est prévue pour le 20 juillet.
(1) Changes to Registration of .CO Domain Names Imminent
http://www.domainpulse.com/2010/01/26/changes-to-registration-of-co-domain-names-imminent/

CR (Costa-Rica) : le registre du .CR a fait évoluer (1) sa politique de résolution des litiges en accord avec la loi passée le 7 décembre 2009. La « CR-DRP » est une variante des plus classiques de l'UDRP et se traite devant l'OMPI.
(1) Política de Solución de Controversias en Materia de Nombres de Dominio para .cr
http://www.nic.cr/Noticias/despliegueNoticia.php?action=cambio&pagina=35

CZ (République tchèque) : le CZ NIC a publié une nouvelle version de sa charte (1), en vigueur depuis le 1er janvier, mais sans faire beaucoup d'exégèse quant aux modifications des règles d'enregistrement. Le registre a aussi annoncé (2) la décision prise par son bureau d'enregistrement WEB4U de signer tous ses domaines .CZ en DNSSEC, ce qui fait passer le nombre global de .CZ « signés » de 1 400 à 15 000.

(1) New version of .cz Registration Rules is in effect as of 1 January 2010
http://www.nic.cz/page/711/new-registration-rules/
(2) A Great Day for the Security of Czech Internet
http://www.nic.cz/page/715/a-great-day-for-the-security-of-czech-internet--/

DE (Allemagne) : le DENIC poursuit son processus de signature du .DE avec DNSSEC. Il a ouvert son environnement de test le 5 janvier (1) et a organisé une réunion dans ce contexte le 26 janvier (2).
(1) DENIC Goes Ahead in the Signed DNSSEC Zone
http://www.domainnews.com/en/denic-goes-ahead-in-the-signed-dnssec-zone.html
(2) DENIC Invites To 2nd DNSSEC Testbed Meeting
http://www.domainnews.com/en/denic-invites-to-2nd-dnssec-testbed-meeting.html

FI (Finlande) : le registre finlandais se félicite (1) de la dynamique de son extension, qui a dépassé ses propres records en 2009 avec l'enregistrement de 48 000 nouveaux noms de domaine, soit une croissance de 20% par rapport à 2008 renouvellements non compris. FICORA attribue en partie à ses efforts de communication cette notoriété accrue du .FI auprès du public finlandais.
(1) Record number of fi-domain names granted in 2009
https://domain.ficora.fi/fiDomain/aca.aspx

FR (France) : l'AFNIC a communiqué en janvier (1) sur le déploiement de son propre nuage anycast, géré en direct, sur les infrastructures de Rézopole / Lyonix. Elle a aussi identifié et signalé la nécessité pour les responsables techniques de réseaux de se préparer à la signature de la racine en mai prochain, certaines configurations anciennes devant être mises à jour pour éviter tout dysfonctionnement. On peut aussi saluer la vente record de « credit.fr », pour la somme de 587 000 euros.
(1) L'AFNIC déploie son propre nuage anycast
http://www.afnic.fr/actu/nouvelles/238/l-afnic-deploie-son-propre-nuage-anycast
(2) L'AFNIC invite les responsables techniques réseaux à se préparer à la signature de la racine DNS en mai 2010
http://www.afnic.fr/actu/nouvelles/240/l-afnic-invite-les-responsables-techniques-reseaux-a-se-preparer-a-la-signature-de-la-racine-dns-en-mai-2010
(3) Credit.fr leads First 2010 DN Journal Sales Chart
http://www.domainnews.com/en/credit.fr-leads-first-2010-dn-journal-sales-chart.html

Haiti (HT): le tremblement de terre qui a frappé Haïti a naturellement été ressenti au niveau du DNS, et même si, comme le dit Stéphane Bortzmeyer dans son blog, considérer les choses sous cet angle relève du petit bout de la lorgnette, je crois aussi qu'elles méritent à l'être. Cette tragédie, vue sous l'angle du DNS, c'est l'histoire d'une solidarité internationale et immédiate au bénéfice d'une communauté trop durement frappée pour avoir la moindre capacité de réagir – les personnes ayant à protéger leurs vies et les infrastructures étant pour beaucoup détruites. En dépit de tout cela, le .HT n'a pas cessé de fonctionner grâce à la mobilisation des gestionnaires des serveurs secondaires qui ont pu mener les actions nécessaires à la continuité du fonctionnement de l'extension. Stéphane Bortzmeyer nous livre des détails sur les dessous de cet événement (1).
(1) Reconfiguration des serveurs de noms du domaine haïtien
http://www.bortzmeyer.org/dns-haiti.html

LU (Luxembourg): le site web du registre du .LU détaille les modalités d'ouverture des IDN sous son extension, à compter du 1er février prochain. Les seuls caractères autorisés sont ceux des langues luxembourgeoise, allemande et française. Une sunrise est prévue du 1er février au 31 mars pour permettre aux titulaires de noms en .LU pouvant s'accentuer de déposer les variantes accentuées. L'ouverture complète aura lieu le 1er avril. Autre changement important à signaler pour le .LU le 1er février : l'obligation de présence locale disparaît, ainsi que la protection jusqu'à présent accordée aux noms des collectivités luxembourgeoises.
(1) DNS-LU annonce l'introduction des IDNs
http://www.dns.lu/fr/FR-LUNews.html

MADRID : avec un peu de retard, mais toujours dans les temps grâce aux longueurs du processus ICANN, la ville de Madrid a officiellement annoncé son intention de candidater au .MADRID, à l'instar de Paris, Londres et d'autres grandes villes et capitales dans le monde. L'Espagne est un pays fertile en projets de nouvelles extensions : après le .CAT pour les Catalans, les .EUS (Basque), .GAL (Galice) et BCN (Barcelone) sont sur les rangs.
(1) Madrid Enters The Race for Top Level Domain
http://www.domainnews.com/en/madrid-enters-the-race-for-top-level-domain.html

(2) Site officiel du .MADRID
http://www.puntomadrid.org

MX (Mexique) : le registre mexicain annonce que ses tarifs vont être modifiés à compter du 1er février (1, 2). Le tableau est un peu compliqué, mais en résumé, le .MX est à 40 US$ pour 1 an et les tarifs sont dégressifs en fonction de la durée.
(1) NIC MÉXICO REDUCIRÁ DE FORMA DEFINITIVA LAS TARIFAS DE REGISTRO DE DOMINIOS EN LAS TERMINACIONES .MX A PARTIR DEL 1 DE FEBRERO
http://www.nic.mx/es/Noticias_2?NEWS=385
(2) MODIFICACION DE LAS POLITICAS DE NOMBRES DE DOMINIO DE NIC MEXICO REGISTRAR
http://www.nic.mx/es/Noticias_2?NEWS=384

NL (Pays-bas) : SIDN a modifié l'accès à ses données whois depuis le 12 janvier (1). Certaines des coordonnées des titulaires ne sont plus visibles afin de répondre à une préoccupation exprimée lors du « Domain Name Debate » de 2008. Par cohérence, les plaignants ne sont plus tenus, en cas de litige, d'envoyer au titulaire du nom une copie de leur plainte.
(1) SIDN implements Whois changes from 12 January 2010
http://www.sidn.nl/ace.php/c,728,6253,,,,SIDN_implements_Whois_changes_from_12_January_2010.html

NO (Norvège) : Hilde Thumen, directrice générale de NORID, présente ses vœux et son analyse des perspectives du marché des noms de domaine dans un communiqué au titre peu engageant (1). L'accent est fortement mis sur les menaces que représentent les nouvelles extensions, tant « classiques » qu'en caractères IDN.
(1) The tug of war over the Internet goes on
http://www.norid.no/nytt/nyttarsbrev2010.en.html

PT (Portugal) : le registre du .PT a annoncé (1) la « signature » de son extension avec DNSSEC « au tout début de 2010 ». A l'instar de l'AFNIC, il met en garde contre les conséquences potentielles de cette signature pour certains réseaux dont la configuration doit être mise à jour (2).
(1) FCCN makes .PT more secure and is among the first ccTLDs in the world to use DNSSEC
https://online.dns.pt/dns_2008/do?com=DS;2217917768;111;+PAGE%284000002%29+K-NOTICIA%281022%29
(2) PT Signed with DNSSEC
https://online.dns.pt/dns_2008/do?com=DS;2217917768;111;+PAGE%284000002%29+K-NOTICIA%281021%29

SE (Suède) : IIS.SE a publié le 28 janvier (1) les résultats d'une étude de la société SCB indiquant que 88% des entreprises suédoises ont déposé leur .SE et seulement 32% leur .COM. La statistique est malaisée à interpréter sans creuser la méthodologie de SCB, car on ne sait pas, d'après le communiqué du registre, s'il s'agit d'entreprises qui utilisent exclusivement ces noms en .SE pour communiquer ou s'il s'agit d'entreprises s'étant protégées dans les deux extensions. Cet ordre de grandeur est néanmoins cohérent avec les chiffres annoncés par NORID il y a quelques mois pour le .NO, faisant état d'un « taux d'équipement » de 95%.
(1) The .se domain dominates the Swedish market while .com is receding
http://www.iis.se/en/2010/01/28/se-domanen-dominerar-svenska-marknaden-medan-com-tappar/

UK (Royaume-Uni) : Nominet est fortement engagé dans un processus de réforme de ses statuts et communique (1) sur les évolutions envisagées à la suite d'une consultation lancée auprès de ses membres en décembre dernier. Côté chiffres, le PV de la dernière réunion du Board (2) indique qu'il y a eu 136 000 nouveaux noms déposés en décembre 2009 (contre 108 000 un an auparavant), que le taux de renouvellement est à 69% et que la croissance nette sur les 12 derniers mois a été de 10.12%, une belle performance pour une extension de cette taille.
Nominet maintient par ailleurs la pression sur les comportements douteux en ajoutant deux nouvelles fonctionnalités à son éventail de services (3). La première permettra aux bureaux d'enregistrement d'être informés dès qu'un nom de domaine géré par leur intermédiaire sera soupçonné d'être utilisé à des fins de phishing. La seconde, beaucoup plus violente, donnera la possibilité aux bureaux d'enregistrement de « bloquer » un nom de domaine en le supprimant du fichier de zone et en empêchant toute modification au niveau des données whois. Le site web et les adresses email liées à ce nom « locké » seront bien sûr désactivés par voie de conséquence, et la nuisance supprimée.
Enfin, le registre britannique a annoncé qu''il signerait le .UK en DNSSEC à compter du 1er mars prochain.
(1) Shaping the future of .uk - update
http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7016

(2) January Board communique
http://www.nominet.org.uk/digitalAssets/39967_January2010BoardCommunique.pdf
(3) Systems update: phishing feed, investigation lock and payment options
http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7029
(4) DNSSEC signing .uk on 1 March 2010
http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7075

VEGAS : la ville de Las Vegas a fixé au 3 février un vote qui pourrait être historique : va-t-elle ou non candidater au .VEGAS ? Une société privée, Dot Vegas Inc., s'est montée pour porter le projet devant l'ICANN. Les chiffres communiqués sont ambitieux, de l'ordre de 300 à 500 000 noms de domaine devant être enregistrés dès la première année, ventes qui pourraient rapporter de 150 000 à 250 000 dollars à la ville. Ces estimations sont nuancées par des observateurs qui ramènent les objectifs à des volumes nettement plus raisonnables (réalistes ?) en fixant 10 000 noms comme seuil pour la première année (2). Les paris sont ouverts...
(1) City delays action on supporting new .vegas domain name
http://www.lasvegassun.com/news/2010/jan/20/city-delays-action-supporting-new-vegas-domain-nam/
(2) How Many Registrations Can .Vegas Expect?
http://domainnamewire.com/2010/01/20/how-many-registration-can-vegas-expect/

VN (Vietnam) : le .VN a fêté son 100 000e nom de domaine le 18 janvier (1). Il y aurait par ailleurs 80 000 noms de domaine déposés en caractères vietnamiens.
(1) The Vietnam Internet Centre announces its 100,000 .vn national domain name
http://www.domainnews.com/en/the-vietnam-internet-centre-announces-its-100000-.vn-national-domain-name.html

IL Y A DIX ANS

DNS News n°21 – Janvier 2000

Le négoce de noms en plein essor

L'intérêt des medias se porte ces temps-ci sur le négoce de noms de domaines, activité consistant à vendre et acheter des noms 'génériques' n'ayant aucun rapport avec les marques. Ce segment d'activité semble se développer assez vite et commence à bénéficier d'un certain historique : ainsi de 'business.com', vendu 7 millions de dollars au tournant de l'année après avoir été acheté, un an auparavant, pour 150 000 dollars !
Ces chiffres font bien sur rêver, mais ils expriment surtout la consécration par le sacro-saint marche anglo-saxon d'une réalité : les noms de domaines sont des ressources rares et précieuses. Il suffit de voir les entreprises se ruer vers les noms qualifiant leurs activités, produits ou services... et les annonces de mises aux enchères se multiplier.
Quoi de plus naturel après tout que la mise en place d'un marche 'secondaire', de recyclage, de noms pris par des internautes plus fins, rapides et chanceux que les autres, pourvu que la loi soit préservée – c'est-à-dire que les intérêts de tiers ne soient pas bafoués ? C'est même plutôt un signe de santé – avec le risque toutefois de voir cette exubérance transformer en Amazonie ce qui devrait aujourd'hui ressembler à un jardin à la française !